



*Du 10 au 17 janvier 2023, vous allez élire vos représentants au CSE pour une durée de 4 ans. La CFE-CGC Norauto est la seule organisation syndicale de l'entreprise qui défend spécifiquement les intérêts de tous les cadres et agents de maîtrise de Norauto France !*

**Les chèques-vacances permettent aux collaborateurs d'augmenter leur pouvoir d'achat et sont non imposables. Pour l'employeur la contribution est déductible du bénéfice imposable et exonérée de charges sociales et fiscales, sauf CSG/CRDS, jusqu'à un plafond de 30 % du Smic mensuel.**

## **ACTION N°18**

Faire bénéficier les collaborateurs de chèques vacances !

➤ **À la CFE-CGC, on pense que le bénéfice pour les collaborateurs est important et le coût très modéré pour l'employeur.**



**CADRES et AGENTS DE MAÎTRISE**

Donnez-nous les moyens de défendre vos intérêts !

**du 10 au 17 janvier 2023**

**VOTEZ POUR VOUS**

**VOTEZ CFE-CGC !**

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIONS**

